



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de la
Guadeloupe
Boulevard Félix Eboué
97100 Basse-Terre

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Numéro national d'identification : 22971001700018, Contact : Mme Josette BOREL-LINCERTIN - Présidente, Bd Félix EBOUE, 97100 BASSE TERRE, FRANCE. Tél. : +33 590806245. Fax : +33 590806231. Courriel : marie-andree.jonot@cg971.fr. Code NUTS : FRY10.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE, Numéro national d'identification : 22971001700018 Direction des Bâtiments Départementaux ANNEXE DESMARAIS , Contact : Mr COQUIN Philippe, 97100 BASSE-TERRE, FRANCE. Tél. +33 590806203. Courriel : philippe.coquin@cg971.fr. Fax +33 590806219. Code NUTS : FRY10. Adresse internet : <http://www.cg971.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MISSIONS DE REPERAGE/DIAGNOSTIC AMIANTE SUR LE DOMAINE DEPARTEMENTAL - Période 2020-2024

II.1.2) Code CPV principal

71631000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

MISSIONS DE REPERAGE/DIAGNOSTIC AMIANTE SUR LE DOMAINE DEPARTEMENTAL - Période 2020-2024 ACCORD-CADRE PASSE SELON UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET EXECUTE PAR EMISSION DE BONS DE COMMANDE avec un montant minimum et sans montant maximum. En application des articles L2124-1 à L2124-2, L2125-1 1°, R2124-1 à R2124-2-1°, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande publique.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71631000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Département de la Guadeloupe (y compris Marie-Galante, Les Saintes et La Désirade)

II.2.4) Description des prestations

MISSIONS DE REPERAGE/DIAGNOSTIC AMIANTE SUR LE DOMAINE DEPARTEMENTAL - Période 2020-2024

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique de l'offre contenue dans le mémoire technique - : 50%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 2021-2022-2023

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

Les candidats ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du Code de la Commande Public, articles L 2141-1 à 6. Ils doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R 2142-1. Ils doivent justifier de leur capacité à mener à bien les opérations définies dans le CCTP et dans le Guide de prévention du risque amiante dans la gestion du bâtiment (Source : Ministère de l'Économie et des Finances – année septembre 2018 ou toute nouvelle mise à jour) :

- Accréditation COFRAC ou équivalent pour l'analyse d'échantillons pour l'amiante conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses.

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices ou toute autre garantie financière.

Le prestataire pourra justifier par tout moyen de sa capacité économique et financière.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Preuve de la capacité professionnelle
- Références en prestations similaires ou équivalentes, exécutés au cours des trois dernières années par le prestataire.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 2

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 16 juillet 2020 - 13:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

mardi 28 juillet 2020 - 16:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MARCHES N°2020A008N038 A N°2020A008N039

MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément à aux articles R.2132-1 à R.2132-3 du décret n° 2018-1075 du 3 DÉCEMBRE 2018 relatifs au Code de la commande publique, les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>.

CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET
- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.
- Le DUME remplace la lettre de candidature - DC1 - et la déclaration du candidat et DC2 (ces documents ne sont plus à fournir sauf si vous ne candidatez pas en DUME)

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, avant la date et l'heure limite fixées sur la page de garde du présent règlement. Les candidats devront tenir compte des délais de chargement des fichiers pour respecter l'heure limite.

Pour le dépôt des candidatures et offres dématérialisées, les candidats se reporteront à l'aide en ligne du site de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>.

Nombre de candidats :

L'accord cadre est conclu avec 2 opérateurs économiques, attributaires chacun d'un montant minimum de prestations annuelles, et ce suivant le classement issu de la décision d'attribution.

La répartition du montant minimum annuel est la suivante :

- 1er classé (Volume de commande minimum H.T.) : 20 000 €
- 2ème classé (Volume de commande minimum H.T.) : 10 000 €

Motivation concernant le non allotissement :

L'ensemble de prestations concernées dans le cadre de ce marché font appel à des compétences techniques de diagnostiqueur amiante qui ne peuvent être dissociées de par leur nature et la technicité nécessaire à leur mise en œuvre.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE rue Victor HUGUES , 97109 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538.
E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BA route du stade Félix EBOUE , 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

09 juin 2020

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE : Mme Josette BOREL-LINCERTIN